



# Bulletin municipal

Juillet 2020



[www.belloy-en-france.fr](http://www.belloy-en-france.fr) / [mairie@belloy-en-france.fr](mailto:mairie@belloy-en-france.fr)

<https://www.facebook.com/villedebelloyenfrance>



Juin 2020

**Une nouvelle équipe municipale** est en place depuis les élections du **15 mars** dernier. Elles se sont déroulées dans des **circonstances sanitaires exceptionnelles** et n'en sont que plus méritoires, le civisme et l'intérêt portés à la gestion des affaires publiques par un grand nombre d'électeurs et d'électrices ayant tenu à participer à ce vote. C'est une marque d'encouragement pour tout élu local qui comme nous y ont été sensibles, au regard de la confiance portée à leur fort engagement communal et nous les en remercions tous chaleureusement.

En cette période **d'urgence sanitaire complexe**, à Belloy, Maire et élus, dans une même quête d'unité nationale ont organisé le **confinement local** et ont été bien présents pour leurs concitoyens :

- **mesures d'aide** aux personnes sensibles, courses alimentaires de premières nécessités, mises en place rapide de circuits courts de commerces de proximité avec portage par artisans boucher, poissonnier, traiteur charcutier et agriculteur pour panier légumes, fruits.

- **maintien des services** publics, distanciés mais présents sans discontinuité : accueil, état civil, urbanisme, relais devoirs scolaires, services techniques, périscolaires, toujours actifs pendant cette période difficile.

- gestion assurée du **déconfinement scolaire** parfois dès plus kafkaïenne, aléatoire et évolutive au gré des consignes ministérielles.

Un grand **merci** à chacun pour sa **participation**, sa contribution et sa présence active au sein de ce dispositif d'entraide d'urgence rapidement mis en place et diffusé par info et réseaux sociaux interposés.

Si l'on aborde maintenant la **fiscalité locale**, cette année en 2020 comme en 2019, le nouveau conseil a pris acte de la **non augmentation** déjà votée en février du taux des **impôts locaux** belloysiens, dans un contexte social économique et sanitaire national incertain et aux échéances budgétaires susceptibles de mettre fortement à contribution ménages et collectivités.

La sortie du confinement a vu la reprise des **travaux en cours** :

- d'aménagement de la **Place Sainte-Beuve** avec mise en application de zones bleues favorisant l'accès aux services et commerces en centre-ville.

- achèvement au **cimetière** du hall-abri d'attente des convois funéraires.

- renforcement du **front paysager** de la butte belloysienne avec plantation d'arbres à la **Marlière** et d'arbustes fleuris rue du **Marsouillet**.

Cet été, avec l'aide du Conseil Départemental, aboutissement des études de **réhabilitation** de la traversée du **CD 85 en ville** : rues du Général Leclerc, Mirville et Croix Saint-Georges, pour ralentir-sécuriser-assurer accès piétonnier et PMR sur cet axe très fréquenté, en liaison avec la circulation douce des ruelles déjà mise en place. Et dans cette optique, une demande de subvention départementale pour **enfouissement** des réseaux aériens sur le dernier tronçon de la **Croix Saint-Georges** a été déposée en juin.

Dans le **domaine associatif**, nombre de manifestations très appréciées ont dû être annulées (brocante, fête patronale, kermesse...), et les activités sportives et culturelles, mises en sommeil depuis plusieurs semaines, reprennent progressivement, au gré des conditions sanitaires, au grand soulagement de tous les adhérents et de leurs dirigeants.

Le projet d'**AdoSociety** mairie, d'accueil des 12-17 ans avec sorties et activités multiples, sous l'égide d'Aurélie leur animatrice, les mercredis, petites et grandes vacances est mis en place dès juillet prochain.

Et cet été, l'**ACELVEC**, l'association de loisirs intercommunale accueille à nouveau en partie les plus jeunes.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de très bonnes vacances d'été !

Et portez-vous bien pour la rentrée de septembre !



# Finances Locales :

## RESULTATS 2019 / PREVISIONS 2020

Le compte administratif 2019 conforme au compte de gestion du percepteur présente à la clôture un résultat positif. La maîtrise des coûts de fonctionnement permet de dégager un excédent, qui est réparti entre le budget fonctionnement et le budget investissement 2020. Cet autofinancement évite un recours excessif à l'emprunt.

BUDGET COMMUNE	BUDGET ASSAINISSEMENT
Fonctionnement	Fonctionnement
Excédent : 396 807 €	Excédent : 228 890 €
Affectation au budget 2020	
Fonctionnement : 81 807 €	
Investissement : 315 000 €	
Investissement	Investissement
Excédent : 1 517 158 €	Excédent : 206 392 €

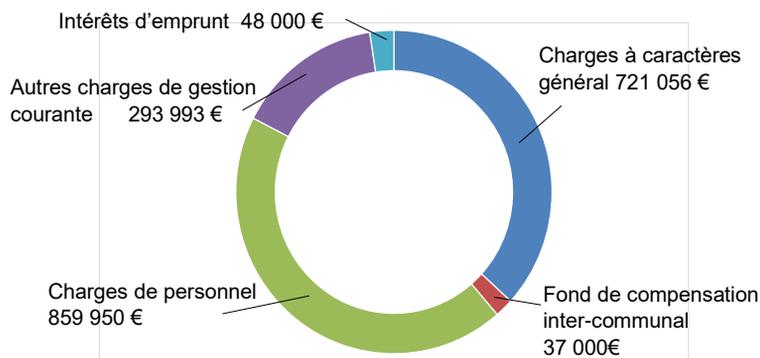
Les économies effectuées sur les coûts de fonctionnement ainsi que des recettes en hausse (augmentation de la population, nouvelles ressources) contribuent à un résultat positif.

## 2019/2020 –TAUX D'IMPOSITION

	TF Taxe foncière	TFPNB Foncier non bâti	TP (CFE) Taxe foncière entreprise
Belloy – taux 2019	12,78 %	55,52 %	22,05 %
Belloy – taux 2020	12,78 %	55,52 %	22,05 %

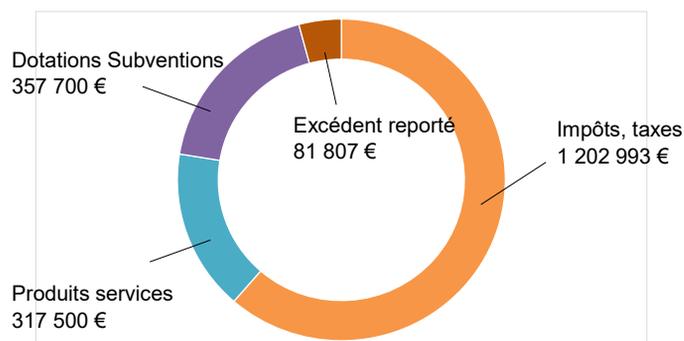
## BUDGET 2020 : FONCTIONNEMENT

### DEPENSES



Total Dépenses = 1 960 000 €

### RECETTES



Total Recettes = 1 960 000 €

## BUDGET 2020 : INVESTISSEMENT

### Budget communal – Principales Dépenses Investissements 2020 :

Equilibré en dépenses et recettes à : 1 947 000 €

- Provision achat pour emplacements réservés : 77 000 €
- Solde des travaux cimetière (Columbarium-abri) : 82 403 €
- Solde travaux église-Place Sainte-Beuve : 896 500 €
- Nouveaux travaux Ecoles (portail + visiophones) : 20 000 €
- Nouveaux travaux Espaces verts-plantations-stationnements (Marlière- Marsouillet) : 27 300 €
- Travaux de réfection du Pont SNCF accidenté : 24 808 €
- Poste informatique mairie et logiciel police/cimetière : 15 200 €
- Matériel technique : 6 275 €
- Remboursement emprunt à court terme : 443 000 €
- (Sur retour TVA et subventions après 3 ans)
- Remboursement emprunt long terme : 77 000 €

La maîtrise des coûts des dépenses de fonctionnement permet de poursuivre notre programme d'investissement, sans augmentation des impôts communaux.



## Votre nouvelle équipe municipale à votre écoute et à votre service:



Raphaël Barbarossa  
Maire



Jean-Marie Bontemps  
Maire-Adjoint à l'Environnement



Monique Moreau  
Maire-Adjointe aux Bâtiments



Alexis Graf  
Maire-Adjoint à la Communication



Delphine Drapeau  
Maire-Adjointe aux  
Associations



Thibaut Sainte-Beuve  
Maire-Adjoint aux affaires  
scolaires



Aline Caron  
Conseillère municipale



Florence Ansellé  
Conseillère municipale



Franck Dehays  
Conseiller municipal



Jean-Claude Turban  
Conseiller municipal



Claire Picard  
Conseillère municipale



Sabine Loréa  
Conseillère municipale



Céline Marache  
Conseillère municipale



Jérôme Chevallier  
Conseiller municipal



Stéphanie Guerive  
Conseillère municipale



Joël Duarte  
Conseiller municipal



Jérôme Hennequin  
Conseiller municipal



Thierry Garcin  
Conseiller municipal



Fatima Malek  
Conseillère municipale

## NOS ANCIENS - CCAS

### Les activités au sein du CCAS

**Repas des anciens** : en décembre 2019, 85 convives ont été accueillis dans l'espace de la Marlière dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

**Colis des Anciens** : 181 valisettes de mets festifs ont été distribuées également en décembre 2019 à nos anciens. Comme à chaque fois c'est l'occasion de rendre une petite visite à chacun, quelques mots échangés et tous sont ravis de recevoir ce colis en cette période de fêtes. Il est rappelé que les personnes âgées de 70 ans et plus, demeurant à Belloy-en-France et non inscrites sur les listes électorales, doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie dès que possible.

**Les activités du foyer** : la Galette des Rois, le Beaujolais Nouveau, des sorties ponctuelles et séjours, des repas à thème (choucroute, paëlla, couscous, cassoulet etc...)

**RAPPEL** : le **foyer** situé derrière l'école élémentaire dans le local de l'ancienne cantine scolaire ouvre ses portes tous les jeudis à partir de 14 heures. Il accueille actuellement une vingtaine de personnes qui viennent passer un après-midi agréable. Au programme : jeux de cartes, jeux de dominos/triominos, musiques, anniversaires, café, goûter etc... Vous voulez passer un après-midi convivial alors n'hésitez pas, venez les rejoindre, ils se feront un plaisir de vous accueillir.

**Prévisions** : La sortie du 5 au 7 décembre 2020 à Lyon est toujours programmée. Pour tout renseignement et inscription contacter Marc BRIDIER au 06 74 81 90 00 ou au foyer le jeudi après-midi de 14 heures à 17 heures.

Un grand **merci** à **Marc BRIDIER** qui, comme toujours, s'investit pour la préparation et l'organisation de toutes les sorties et à

# COVID 19 - CONFINEMENT/DECONFINEMENT

Durant cette période de crise sanitaire le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) a voulu être au plus près des **personnes vulnérables et dépendantes** en proposant des **aides** diverses tout en observant les dispositions du plan sanitaire gouvernemental.

**Merci** aux **services municipaux** qui ont assuré leur **activité** pendant tout le confinement ce qui a permis de rester en relation constante avec les administrés.

Le CCAS a proposé dès le début du confinement un **service de solidarité communale** et a lancé un **appel à la population** afin de se manifester en mairie pour s'inscrire sur un registre et bénéficier de ce service. Ce sont donc plusieurs personnes qui ont répondu à l'appel et ont pu bénéficier d'une **aide** pour les **courses alimentaires**.

Des **commerçants** ont également proposé un service de **commande et de livraison à domicile** (boucherie, charcuterie, poissonnerie, fruits et légumes, fromagerie etc...).

Une aide à la déclaration des revenus a été proposée à tous ceux qui ont rencontré des difficultés pour effectuer cette démarche.

Toutes ces informations ont fait l'objet d'une mise en ligne sur les sites de la mairie (panneaux lumineux, Mymairie, mairie@belloy-en-france.fr) et d'un affichage à la boulangerie et à la pharmacie.

Un grand merci à toutes les personnes et commerçants qui se sont manifestés pour apporter leur aide.

Les permanences pour les bénéficiaires du RSA ont été assurées en télétravail et les RDV maintenus par téléphone. Il en est de même pour le bus itinérant du CIAS qui assure ses permanences en télétravail jusqu'à nouvel ordre. Dès que nous serons informés de nouvelles dispositions un avis en ligne sera effectué.

Malgré cette période difficile je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances bien méritées et surtout continuez à bien prendre soin de vous.

Monique MOREAU, maire-adjointe

## NOS ECOLES A BELLOY



Chers Parents,

Ce **premier semestre** a été malheureusement ponctué par le COVID19. La fermeture de l'école a été actée puis nous l'avons ré-ouverte partiellement puis complètement pour les deux dernières semaines. Le **protocole sanitaire** a ensuite été mis en place avec souvent des mises à jour irrégulières et surtout inattendues. Je tiens à féliciter nos directrices, nos enseignants, nos services techniques, notre personnel administratif, notre personnel de cantine et de ménages ainsi que nos animateurs et notre coordinatrice sans qui cette réouverture n'aurait pas été possible. Toutes ces personnes ont eu à cœur de travailler ensemble afin de proposer un retour à l'école rassurant et maîtrisé à vos enfants afin de vous laisser l'esprit apaisé. Vous avez aussi participé à l'effort puisque votre respect du confinement et des gestes barrières a permis le reflux de l'épidémie. Pour cela, je vous remercie aussi !

Le retour à une situation plus normale est prévu pour le lundi 22 juin en espérant ne pas avoir de rechute. Il apparaît difficile d'avoir des certitudes pour la rentrée mais nous tâcherons de nous adapter comme nous avons su le faire jusqu'à présent.

Le règlement des services périscolaires devrait redevenir plus normal à la rentrée. Cependant il n'est pas impossible que je sois amené à vous demander de l'aide avec des modifications temporaires de ce règlement en cas de besoin.

Le retour à la normale s'accompagnera à la rentrée de notre

soirée "**porte ouverte**" le mardi **8 septembre 2020** de 19h à 20h dans les locaux des **services périscolaires**. Cette soirée sera l'occasion pour vous de visiter un des lieux de vie de votre enfant et surtout de rencontrer notre équipe d'animateurs. Alexandra Roger notre coordinatrice, nos joyeux animateurs et moi-même vous attendrons nombreux ce soir là.

### L'ACELVEC

Notre centre de loisirs situé à Saint Martin du Tertre a rouvert ses portes le mercredi 3 juin fort de l'expérience d'Alexandra notre coordinatrice qui est aussi la directrice du centre. Les règles s'assouplissant, le retour à la normale devrait aussi s'opérer dans cette structure. N'hésitez pas à vous rapprocher du centre et de sa directrice si le besoin s'en fait sentir.

### L'ADOSOCIETY

Le club Ado va enfin démarrer son activité en juillet. **Une réunion d'information aura lieu le mercredi 1 juillet 2020 à 18h30** dans la salle Polyvalente. Aurélie et Alexandra vous présenteront les premières étapes de ce club avant que nous en écrivions tous ensemble les prochaines pages. L'objectif de cette soirée est de vous rencontrer avec vos enfants afin d'essayer d'ajuster dans la mesure du possible ce club à vos besoins et surtout à ceux de vos enfants. Les plus grands et plus autonomes sont aussi attendus sans leurs parents si ceux-ci ne peuvent pas les accompagner.

**L'ADOSOCIETY sera ouvert du 20 juillet au 31 juillet de 9 heures à 19 heures**. Il accueillera les enfants de 12 à 17 ans. Son foyer sera situé au dessus de la bibliothèque et de l'espace Saint Georges. Les enfants auront accès à une salle informatique rénovée pour l'occasion en plus du foyer. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en envoyant un mail à adosociety@gmail.com en indiquant votre nom, votre adresse, le nom de votre enfant et son âge.

Avec le retour de l'été et de la liberté retrouvée, je vous souhaite de profiter de vos vacances estivales et de revenir revitalisés pour une rentrée pleine d'envies. A très bientôt.

Thibaut Sainte-Beuve

Maire-Adjoint aux affaires scolaires, enfance et jeunesse

# 8 MAI 2020 : UNE CEREMONIE MARQUEE PAR LE CONFINEMENT

Rendre hommage aux soldats tombés pour la défense de notre pays est un devoir auquel il convient de ne pas déroger même en période de confinement. C'est donc sous une forme adaptée que Belloy-en-France a organisé la cérémonie du 8 mai dernier en conformité avec les mesures arrêtées par le gouvernement pour lutter contre le coronavirus.

Derrière la voiture de la police municipale partie de la mairie en diffusant la musique choisie pour cette cérémonie, le cortège mené par Monsieur le **Maire**, ceint de son écharpe tricolore, ne comptait que **trois représentants** locaux des **anciens combattants** et le **porte-drapeau** de

l'UNC (Union nationale des Combattants) sans oublier l'**abbé Scrive**. Place du Souvenir, après le dépôt des gerbes du Conseil municipal et de l'UNC locale, Raphaël BARBAROSSA procéda à l'appel aux morts pour la France. Précédé par la Sonnerie aux morts, cet appel fut conclu par une minute de silence et la Marseillaise.

Cette cérémonie terminée, c'est traditionnellement au son de l'Hymne à la Joie que le petit cortège s'en retourna vers la mairie où il se dispersa sans partager le non moins traditionnel verre de l'Amitié, confinement oblige !

Jean-Marie BONTEMPS



## POUR VIVRE ENSEMBLE SAVOIR RESPECTER LES AUTRES ET SON ENVIRONNEMENT Pour de bonnes relations de voisinage

Avec le retour des beaux jours qu'a accompagné cette année le début du déconfinement progressif décidé par le gouvernement, les **travaux de jardinage et de bricolage** ont connu, dans notre village, une explosion remarquable. C'est une excellente chose à la condition expresse que cela ne perturbe pas les relations de voisinage et le calme de notre village. C'est l'objet même de l'arrêté municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2015 qui stipule que, sur le territoire de Belloy-en-France, on peut **tondre et bricoler** « à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques » uniquement :

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables  
De 9h à 12h et de 16h à 19h les samedis  
De 10h à 12h les dimanches et les jours fériés.

(Le texte intégral de l'arrêté se trouve sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à vous y reporter)

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement cet arrêté municipal pour maintenir l'harmonie indispensable dans les relations de voisinage, préserver notre qualité de vie dans notre village et, éventuellement, éviter les poursuites.

### Gestion des déchets et encombrants (« monstres »)

Les ramassages prévus sur le calendrier annuel Tri-Or qui vous a été distribué en début d'année (ordures ménagères le vendredi matin, emballages recyclables le mardi matin, verre le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois) sont assurés normalement. Par contre, comme vous en avez été prévenus par une information Tri-Or distribuée dans toutes les boîtes aux lettres, **la collecte des encombrants le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois est supprimée**. Pour vous débarrasser de vos « monstres », soit vous rendez à la **déchetterie de Viames** (ouverte tous les jours y compris le dimanche matin mais fermée le mardi) soit vous **prenez rendez-vous** pour procéder à l'évacuation de vos encombrants qui seront pris en charge à votre domicile en votre présence (0800 089 095 ou <https://trior.collecte-encombrants.fr>). **En aucun cas, vous ne mettez vos « monstres » sur le trottoir et vous n'oubliez pas de rentrer vos poubelles chez vous le plus rapidement possible après les collectes.**

### Attention aux masques de protection contre le coronavirus

Il est bien évident qu'en aucun cas les masques de protection et les gants utilisés dans le cadre des « gestes barrière » contre le coronavirus ne doivent être jetés n'importe où, sur les trottoirs ou sur la chaussée. C'est sale, c'est dangereux pour ceux qui seront amenés à les ramasser sans parler des enfants qui peuvent malencontreusement les toucher. Le gouvernement prévoit – au moment où ces lignes sont rédigées – d'augmenter fortement le montant des contraventions prévues pour punir cette infraction. Par avance, nous vous remercions de bien vouloir respecter scrupuleusement ces rappels et nous vous en remercions pour le bien-être de tous les Belloysiens.

# Tribunes libres pour la majorité et l'opposition

## TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR

avec Raphaël BARBAROSSA »

### UN GRAND MERCI A CHACUNE ET A CHACUN D'ENTRE VOUS



Comment ne pas commencer cette première « tribune libre » après les élections municipales du 15 mars dernier en vous remerciant doublement.

D'abord, **MERCI d'avoir participé à cette élection** malgré un contexte sanitaire préoccupant. A Belloy-en-France, ce sont 51.29 % des électeurs qui ont accompli leur devoir électoral le 15 mars 2020 alors qu'en mars 2014, ils n'avaient été que 48.69 %. C'est une preuve de votre attachement à la vie locale que nous tenons à souligner et à saluer.

**MERCI** aussi pour avoir renouvelé sans équivoque **vos confiance à la liste conduite par Raphaël BARBAROSSA** en lui accordant presque 61 % des voix soit 16 élus. Pendant toute campagne électorale, il est fréquent que les « erreurs » succèdent aux approximations dans les déclarations de certains candidats. Vous avez su séparer le bon grain de l'ivraie, prendre en compte le bilan des années passées et constater la qualité de nos propositions pour les six ans qui viennent. Votre bon sens a prévalu : encore merci !

Immédiatement après ces élections, notre pays a été confiné pour lutter contre la pandémie provoquée par le Coronavirus. Pendant cette période difficile pour de nombreux Belloysiens, nous avons cherché à préserver le lien avec chacune et chacun d'entre vous.

En premier lieu, en maintenant **en activité l'ensemble des services municipaux** grâce au sérieux et au dévouement des agents municipaux qui, malgré les conditions sanitaires délicates, ont poursuivi leur tâche à votre service aussi bien en mairie, dans les services techniques, la police municipale et les activités périscolaires. Qu'ils en soient solennellement et publiquement remerciés car leur sens du service public a été très apprécié.

Ensuite, en proposant à nos concitoyens en difficulté pour se déplacer, un **service de courses alimentaires** rendu efficace grâce à la disponibilité de plusieurs volontaires. Pour répondre aux besoins urgents de la population, nous avons procédé à une distribution gratuite de masques réutilisables pour fournir à chacun une protection immédiate.

Enfin, pour ne prendre que quatre exemples, tout un travail de préparation a été réalisé par le maire-adjoint concerné, les services municipaux, les directrices et les enseignants de nos écoles, les représentants des parents d'élèves, en liaison avec les responsables départementaux de l'Education Nationale pour préparer la réouverture partielle de nos écoles dans le respect du protocole sanitaire imposé par le Ministère et permettre ainsi, dès que l'autorisation a été donnée, la « rentrée » d'un certain nombre de jeunes Belloysiens. Ce ne fut pas simple mais grâce à la bonne volonté et au dévouement de chacun, le pari a été tenu !

Le 11 mai 2020, une première étape du dé-confinement fut décidée par le gouvernement. Cela a permis au conseil municipal de se réunir le 23 mai pour élire notre maire, nos adjoints et constituer les différentes commissions municipales. Soyez assurés que vos élus se sont immédiatement mis au travail pour répondre à vos attentes et commencer à mettre en œuvre les engagements pris devant vous.

Les élus de la liste « Ensemble construisons l'avenir »

## TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »

Le **15 mars 2020** vous avez été près de **40%** à nous accorder votre confiance en votant pour nous.

**Nous vous en remercions !**

Vous avez donc élu 3 représentants de la liste "Belloy autrement " pour vous représenter au conseil municipal : **Jérôme Hennequin, Thierry Garcin et Fatima Malek.**

Nous serons durant toute la durée de ce mandat **disponibles** et **volontaires** pour chacun d'entre vous.

Nous souhaitons être une force de proposition et soutenir chacun des projets qui seront positifs et bénéfiques à l'ensemble des belloysiens.

Notre **première** action solidaire nous a permis d'accompagner les familles pendant la crise grâce à la mise en place de soutien scolaire gratuit pour les enfants de la commune.

Active et présente sur le terrain, notre équipe travaille d'ores et déjà sur différents sujets comme l'accessibilité de la commune pour les personnes en situation de handicap, mais également sur la préservation de l'environnement aux abords de notre village.

A vos côtés, vous pouvez nous contacter par mail [belloyautrement@gmail.com](mailto:belloyautrement@gmail.com) et nous suivre sur notre page Facebook « Belloy autrement 2020 ».

Les élus de la liste « Belloy Autrement »

## EN CAS DE CANICULE, 5 CONSEILS TOUJOURS VALABLES :

- 1- **Buvez fréquemment et abondamment** (au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)
- 2 - **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- 3 - **Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour**
- 4 - **Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**
- 5 - **Aidez les personnes les plus fragiles et n'hésitez pas à demander de l'aide**

Pour ce qui est de notre commune, **Richard**

**BRUXELLES**, gardien de police municipale, les membres du CCAS ainsi que le secrétariat de la mairie sont à votre disposition pour intervenir rapidement. **Le registre des personnes vulnérables** est disponible en mairie et les intéressés (répondant aux critères de sélection liés à l'âge ou au handicap) ont la possibilité de se signaler en mairie afin qu'ils puissent être informés des recommandations d'usage lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels



Retrouvez et suivez toute l'actualité communale ainsi que les dernières informations sur la page Facebook mairie : [villedebelloyenfrance](https://www.facebook.com/villedelbelloyenfrance)

## AGENDA :

- Mardi 1<sup>er</sup> septembre : rentrée des classes  
Rentrée de septembre : réouverture de la bibliothèque  
Dimanche 6 septembre : forum des associations  
Dimanche 20 septembre : marche gourmande du COTAB  
Dimanche 27 septembre : Nettoyons Belloy  
Week-end du 14-15 novembre : salon du Vinyle  
Week-end du 21-22 novembre : expo vente JAD  
Du 05 au 07 décembre : voyage des anciens à Lyon  
Du 4 au 6 décembre : Téléthon  
Samedi 12 décembre : repas des Anciens  
Vendredi 18 décembre : Noël des enfants



## TONTE ECOLOGIQUE PARC DE LA MARLIÈRE

Si vous vous êtes promenés dans le Parc de la Marlière, vous avez évidemment profité du « **Jardin des Senteurs** », splendide et odorant en ce printemps, et vous avez très probablement remarqué qu'une partie de la « plaine » centrale du Parc de la Marlière n'était pas tondue. Négligence ou retard d'exécution ? Pas du tout !

Laisser une partie des espaces verts sans tonte régulière favorise la **biodiversité**. C'est la **tonte différenciée**. La pousse des fleurs et des plantes en tous genres permet également le retour d'insectes, les pollinisateurs qui vont butiner, mais aussi les auxiliaires, qui vont protéger les autres plantes des nuisibles. Il faut arrêter de "*bousiller des mètres carrés de ressources alimentaires, hydrologiques, et de niches écologiques pour la faune et la flore en plein écocide et en pleine crise climatique*", met en garde un paysagiste réputé.

Laissons donc l'herbe pousser pour que vivent les papillons et les coccinelles !

Jean-Marie BONTEMPS



## Erratum bulletin de décembre 2019 :

Ont obtenu leur baccalauréat en 2019 au lycée de Domont les élèves : Quentin Debove - Tatiana Hameau - Matthieu Marie



## RAPIDE POINT D'ACTUALITE A PROPOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE

Malgré la pandémie, les services de la Communauté de communes **Carnelle Pays de France** ont poursuivi leur tâche au service de la population des 19 communes, en **télétravail** chaque fois que cela était possible. Le bureau s'est réuni en **vidéoconférence** pour respecter les consignes sanitaires à plusieurs reprises pendant cette période (avec Raphaël BARBAROSSA et/ou Jean-Marie BONTEMPS pour Belloy)

Lors des élections municipales du 15 mars, 17 communes sur 19 ont élu dès le premier tour leur équipe municipale et leurs délégués au Conseil communautaire. Deux communes (Viarmes et Saint Martin du Tertre) devront, elles, attendre le 28 juin pour connaître leurs élus municipaux et communautaires. C'est donc dans une formation **provisoire** que le **conseil communautaire** s'est réuni le **3 juin** dernier (nouveaux élus pour 17 communes et anciens élus pour les deux restantes) afin de vo-

ter les décisions indispensables à la vie de la communauté. Raphaël BARBAROSSA et Delphine DRAPEAU y représentaient Belloy-en-France. Mais c'est le **8 juillet** prochain que le **conseil communautaire définitif** sera installé et élira son président et ses vice-présidents pour les six ans qui viennent.

De son côté, le **CIAS (Centre intercommunal d'action sociale)** a réuni son conseil d'administration, lui aussi provisoire, le 15 juin 2020 (Monique MOREAU et Jean-Marie BONTEMPS pour notre commune) pour prendre les décisions – notamment budgétaires – indispensables. A noter que le « **Car des services** » reprendra ses permanences dans les différentes communes à partir de mi-septembre prochain mais qu'il est possible de prendre rendez-vous avec les responsables du CIAS dès maintenant en cas de besoin (s'adresser en mairie).

Jean-Marie BONTEMPS

Conseiller communautaire Carnelle Pays de France

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60

Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00

Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 19h00

Site internet : [www.belloy-en-france.fr](http://www.belloy-en-france.fr) / adresse de messagerie : [mairie@belloy-en-france.fr](mailto:mairie@belloy-en-france.fr)

Responsable de publication : **Raphaël BARBAROSSA**

Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselte, Aline Caron, Monique Moreau, Delphine Drapeau, Thibaut Sainte-Beuve, Jean-Marie Bontemps, Alexis Graf

**Crédit photo** : Florence Anselte, Mairie de belloy-en-France